

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 05465 Numéro SIREN : 818 802 431 Nom ou dénomination : 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

Ce dépôt a été enregistré le 26/06/2019 sous le numéro de dépôt 49060



20190490602018

DATE DEPOT : 26/06/2019

N° DE DEPOT : 49060

N° GESTION : 2016B05465

N° SIREN : 818802431

DENOMINATION : 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

ADRESSE : 59 rue de Tocqueville 75017 Paris

MILLESIME : 2018

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

26 JUIN 2019

Sous le N° : 49060



4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

Société par actions simplifiée au capital de 10 000 Euros

Siège social : 59, rue de Tocqueville – 75017 PARIS

818 802 431 RCS PARIS

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 28 MAI 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 28 mai à 8h30 heures, à Paris, 59 rue de Tocqueville, Paris 75017,

La société **FINANCIERE FRERES BLANC SAS**, Société par actions simplifiée au capital de 13.388.211,96 Euros, dont le siège social est 1, Avenue du Garigliano 91600, Savigny Sur Orge, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés d'EVRY sous le numéro 487 687 824 (l'« Associé unique »), Représentée par Monsieur Christophe GASCHIN, en qualité de Président de la société Financière Frères Blanc ;

Associé unique de la société par actions simplifiée dénommée "**4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE**", au capital de 10.000 euros divisé en mille (1 000) actions de dix euros (10 €) de valeur nominale chacune, entièrement libérées et de même catégorie, ayant son siège social à Paris (75017) – 59 rue de Tocqueville, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 818 802 431 (la "Société")

Après avoir constaté que la société **EXELMANS Audit et Conseil**, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement informé, est absent et excusé, et pris connaissance des documents suivants relatifs notamment à l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la société **4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE** :

- inventaire de l'actif et du passif,
- comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe),
- rapport du Commissaire aux Comptes,
- état des conventions réglementées,
- texte des projets de décisions
- rapport du Président

A pris les décisions suivantes portant sur :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Affectation du résultat dudit exercice,
- Quitus au Président, au Directeur Général et au commissaire aux comptes,
- Augmentation de capital social réservée aux salariés,
- Pouvoir en vue des formalités

Première décision

L'Associé unique, après avoir pris connaissance, du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et sur les comptes de cet exercice, et du rapport général du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan, le compte de résultat se soldant par un bénéfice de 554.391,09 € et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils ont été établis par le Président ainsi que les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports. L'Associé unique constate qu'aucune dépense somptuaire visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts n'a été engagée.



Deuxième décision

L'Associé unique approuve chacune des conventions entrant dans le champ d'application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de Commerce tel qu'elles figurent sur la liste annexée.

Troisième décision

L'Associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 554.391,09 € en totalité au poste report à nouveau qui s'élève ainsi à 818 373,36 €.

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Quatrième décision

L'associé unique décide, connaissance prise du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, de ne pas arrêter le principe d'une augmentation de capital réservée aux salariés dans les conditions prévues à l'article L. 3332-18 du Code du Travail.

Cinquième décision

L'Associé unique donne en conséquence au président, directeur général ainsi qu'au Commissaire aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Dernière décision

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'effectuer les formalités légales et réglementaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par l'Associé unique.


Financière Frères Blanc
Représentée par Christophe Gaschin
L'Associé Unique

4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE
Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 59 rue de Tocqueville– 75017 Paris
818 802 431 R.C.S Paris

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT PORTANT SUR L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

Le présent rapport a été établi conformément aux dispositions de l'article L.227-9 alinéa 3 du Code de Commerce.

Situation de la Société pendant l'exercice écoulé

L'exercice dont il s'agit d'approuver les comptes a eu une durée de 12 mois, du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 comme l'exercice précédent. Tout au long de cet exercice, la Société a poursuivi l'exploitation du restaurant 4 BOULEVARD DES CAPUCINES » à Paris, en location-gérance.

L'exercice fait apparaître un chiffre d'affaires net de 9.067.511,06 € en augmentation de 5,25% par rapport à l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 9.148.449,89 € ; les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 8.252.954,81 €.

Le résultat d'exploitation ressort à 895.495,08 €, en très nette amélioration.

Compte tenu d'un résultat financier de 2.797 € et d'un résultat exceptionnel de – 3.395 €, le résultat net de cet exercice se traduit par un bénéfice de 554.391 €.

Evènements importants depuis la clôture

Au niveau opérationnel, une rénovation complète du restaurant est mise en œuvre. Les travaux ont débuté le 25 février 2019 pour une réouverture au public en avril 2019.

Evolution prévisible

Notre Société va poursuivre son activité actuelle.

16

Participation - Prises de contrôle

La Société ne détient aucune participation.

Participation des salariés au capital

En application des dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, il est indiqué que les salariés de la société ne détiennent aucune participation dans le capital de celle-ci.

Résultats - Affectation

Nous allons maintenant vous présenter les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur et n'ont subi aucune modification par rapport à l'exercice antérieur.

En euros	Du 1 ^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017 -12 mois-	Du 1 ^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018 -12 mois-
Actif immobilisé	625.127	759.894
Actif circulant	2.628.986	2.321.108
Charges constatées d'avance	185.195	184.936
Total actif	3.439.307	3.265.939
Capitaux propres	274.982	829.373
Provisions	155.314	120.000
Dettes	3.009.011	2.316.566
Total passif	3.439.307	3.265.939
Chiffre d'affaires net hors taxe	8.614.549	9.067.511
Produits d'exploitation	8.640.416	9.148.450
Charges d'exploitation	8.219.535	8.252.955
Résultat d'exploitation	420.881	895.495
Résultat financier	0	2.797
Résultat courant	420.881	898.292
Produits exceptionnels	3.456	80.302
Charges exceptionnelles	1.710	83.693
Participation des salariés	56.726	131.705
Impôt sur les bénéfices	100.919	208.804
Résultat de l'exercice	264.982	554.391

L'exercice écoulé se traduit donc par un bénéfice de 554.391 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au poste report à nouveau.

Nous vous informons par ailleurs qu'il n'y a pas eu de dépense somptuaire au cours de l'exercice.

66

Informations relatives aux délais de paiement

Les soldes des dettes de la Société à l'égard des fournisseurs arrêtés au 31 décembre 2018 se répartissent ainsi :

	Article D.441 I-1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
Montant total des factures concernées TTC	391 816,41 €	43 597,74 €	13 118,16 €	12 989,22 €	30 673,94 €	100 379,06 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	7,85%	0,87%	0,26%	0,26%	0,61%	2,01%

Nous vous précisons que le système d'information ne nous permet pas de mentionner le nombre de factures concernées.

Le solde des créances de la Société à l'égard de ses clients au 31 décembre 2018 est uniquement composé de factures à émettre.

Distribution de dividendes

Il est rappelé qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des trois derniers exercices.

Observations du Comité d'Entreprise

Le Comité d'Entreprise a déclaré ne pas avoir d'observations à formuler dans le cadre des dispositions de l'article L. 2323-8 du Code du Travail.

Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce

Nous vous communiquons un état des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce. Ces conventions sont mentionnées sur le registre des décisions.

Augmentation de capital social réservée aux salariés

Nous vous proposons de déléguer au Président tous pouvoirs, conformément aux dispositions des articles L 225-129-6 et L 225-138-1 du Code de commerce, afin de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les conditions prévues à l'article L 3332-20 du Code du travail, à une augmentation du capital social en numéraire d'un montant de 3.000 euros réservée aux salariés de la Société adhérant au plan d'épargne d'entreprise.

Le prix de souscription des actions sera fixé conformément aux dispositions de l'article L 3332-20, du Code du travail. Les actions nouvelles seraient libérées de 50 % à la souscription, le solde étant libéré

16

en une ou plusieurs fois sur appel du Président, dans un délai maximum de 2 ans. Ainsi, le prix de souscription des actions devra être déterminé par le Président, soit par référence aux méthodes objectives retenues en matière d'évaluation d'actions en tenant compte de la situation nette comptable, de la rentabilité et des perspectives d'activité de l'entreprise, soit en divisant par le nombre d'actions existantes le montant de l'actif net réévalué d'après le bilan le plus récent. Ce prix doit être ainsi déterminé à chaque exercice sous le contrôle du Commissaire aux comptes.

Les actions nouvelles seraient assimilées aux actions anciennes et jouiraient des mêmes droits à compter de leur date d'émission. Elles ne seraient toutefois négociables qu'après avoir été intégralement libérées.

Les actions nouvelles pourront être souscrites par les salariés de la société en vertu de l'article L. 225-129-6 du Code de Commerce sus-énoncé, et ce, dans les conditions de l'article L. 3332-18 du Code du travail. Cela signifie que cette augmentation de capital sera réservée aux adhérents d'un plan partenarial d'épargne entreprise ou d'un plan d'épargne salariale volontaire à créer.

Ce projet vous est présenté pour satisfaire à une obligation légale, mais votre Président ne le jugeant pas opportun a décidé de ne pas agréer le projet de résolution y afférent qu'il soumet à votre vote.

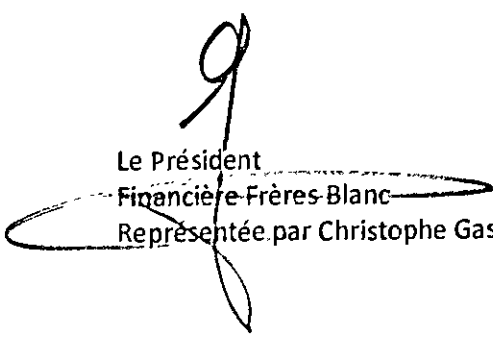
Situation des mandats

Aucun mandat n'arrive à expiration.

Résolutions

Le Commissaire aux Comptes de la Société relate dans son rapport général l'accomplissement de sa mission.

Si vous êtes d'accord sur les comptes et le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ainsi que sur leur présentation, nous vous demandons de bien vouloir les approuver, et donner quitus au Président, au Directeur Général et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leurs mandats pendant cet exercice et adopter la proposition d'affectation du résultat ainsi que les décisions qui vous sont proposées.


Le Président

Financière Frères Blanc

Représentée par Christophe Gaschin

4 Boulevard des Capucines LGE

Société par Actions Simplifiée

59 rue de Tocqueville

75017 PARIS

R.C.S Paris 818 802 431

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018



Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Léhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920/ - TVA n° FR 584 820 267 39.

4 Boulevard des Capucines LGE

Société par Actions Simplifiée

59 rue de Tocqueville

75017 Paris

R.C.S Paris 818 802 431

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'associé unique de la société 4 Boulevard des Capucines LGE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 4 Boulevard des Capucines LGE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celle-ci proviennent de fraude ou d'erreur.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 21 mai 2019

Le Commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane DAHAN

Bilan Actif

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	46 963	8 882	38 081	7 999
Installations techniques, matériel et outillage industriel	23 058	2 890	20 168	6 167
Autres immobilisations corporelles	30 676	7 100	23 576	19 332
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	105 599		105 599	19 158
TOTAL immobilisations corporelles :	206 296	18 872	187 424	52 656
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	572 471		572 471	572 471
TOTAL immobilisations financières :	572 471		572 471	572 471
ACTIF IMMOBILISÉ	778 767	18 872	759 894	625 127
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement	84 121		84 121	100 298
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :	84 121		84 121	100 298
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	64 769		64 769	90 608
Autres créances	1 996 779		1 996 779	2 215 157
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	2 061 548		2 061 548	2 305 765
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	175 439		175 439	222 923
Charges constatées d'avance	184 936		184 936	185 195
TOTAL disponibilités et divers :	360 375		360 375	408 118
ACTIF CIRCULANT	2 506 045		2 506 045	2 814 181
Frais d'émission d'emprunts à évaluer				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	3 284 811	18 872	3 265 939	3 439 307

Bilan Passif

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	263 982	
Résultat de l'exercice	554 391	264 982
TOTAL situation nette :	829 373	274 982
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	829 373	274 982
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	120 000	155 314
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	120 000	155 314
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 059 794	1 841 425
Dettes fiscales et sociales	1 069 518	1 068 898
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 096	15 220
Autres dettes	184 158	83 469
TOTAL dettes diverses :	2 316 566	3 009 011
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	2 316 566	3 009 011
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	3 265 939	3 439 307

Compte de Résultat (Première Partie)

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises	5 123		5 123	6 298
Production vendue de biens				
Production vendue de services	9 062 388		9 062 388	8 608 251
Chiffres d'affaires nets	9 067 511		9 067 511	8 614 549
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 000	2 000
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			77 382	17 037
Autres produits			557	6 830
PRODUITS D'EXPLOITATION			9 148 450	8 640 416
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			895	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnement			1 947 836	1 902 810
Variation de stock [matières premières et approvisionnement]			16 177	(14 424)
Autres achats et charges externes			1 778 617	2 065 219
TOTAL charges externes :			3 743 525	3 953 605
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			251 753	242 430
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 609 628	2 471 821
Charges sociales			791 456	733 279
TOTAL charges de personnel :			3 401 084	3 205 100
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			15 605	3 022
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			120 000	76 850
TOTAL dotations d'exploitation :			135 605	79 872
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			720 987	738 529
CHARGES D'EXPLOITATION			8 252 955	8 219 535
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			895 495	420 881

Compte de Résultat (Seconde Partie)

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	895 495	420 881
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	2 797	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 797	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	2 797	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	898 292	420 881
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 838	3 456
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	78 464	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	80 302	3 456
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	83 693	1 710
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	83 693	1 710
	(3 392)	1 747
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	131 705	56 726
Impôts sur les bénéfices	208 804	100 919
TOTAL DES PRODUITS	9 231 548	8 643 872
TOTAL DES CHARGES	8 677 157	8 378 890
BÉNÉFICE OU PERTE	554 391	264 982

ANNEXE – ELEMENT 1

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité d'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices
- intangibilité du bilan d'ouverture

conformément aux règles générales et de présentation des comptes annuels et en référence au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au Plan Comptable Général

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Conformément à l'article 321.15 du Plan Comptable Général, les frais d'acquisition relatifs aux droits de mutation, honoraires ou commissions sont comptabilisés, le cas échéant, en charges de l'exercice.

Les amortissements des immobilisations incorporelles à durée de vie finie sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de leur durée réelle d'utilisation.

Les fonds de commerce ne font pas l'objet d'amortissement mais sont soumis à des tests de dépréciation en cas d'indices de pertes de valeur.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur nette comptable est inférieure à la juste valeur .

b) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition Conformément à l'article 321.10 du Plan Comptable Général, les frais d'acquisition relatifs aux droits de mutation, honoraires ou commissions sont comptabilisés, le cas échéant, en charges de l'exercice.

Conformément au règlement CRC 2002-10 les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

Gros œuvre et installations générales	15 ans
Installations spécifiques	entre 2 et 10 ans
Matériels de restaurant	8 ans (sauf 3 ans pour les micro-ondes)
Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 à 5 ans

c) Stocks

Les stocks de matières premières sont évalués selon la méthode du « dernier entré, premier sorti ». Compte tenu de la rotation rapide des stocks, cette méthode peut être adaptée par l'utilisation du « dernier prix d'achat connu ».

Le coût d'achat est composé du prix d'achat majoré des frais accessoires.

Les stocks comptabilisés sont constitués de solides, de liquides et de coquillages.

d) Créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

e) Provisions

Compte tenu de l'activité du groupe, les provisions constatées ont pour objet de couvrir des risques ou litiges à caractère ponctuel. Ces éléments sont principalement relatifs à des litiges avec des bailleurs ou à des risques prud'homaux. Il n'y a pas lieu de constater de provision à caractère récurrent, telle que des garanties données aux clients.

Les provisions mentionnées sont constituées de 120 000 Euros pour risque prud'homal, elles sont basées sur une analyse de la direction au cas par cas et de l'avis des avocats le cas échéant

Les engagements du Groupe vis-à-vis de ses salariés en matière de retraite recouvrent le versement d'indemnités de fin de carrière dans le cadre des régimes à prestations définies. La valeur actuelle de ces engagements a été déterminée, par un actuaire indépendant, en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Cette méthode est conforme à la recommandation 2003 R-01 du CNC.

Le montant des droits qui serait acquis par les salariés pour le calcul des indemnités de départ à la retraite, a été déterminé au 31 décembre 2018, à partir des paramètres actuariels, sociaux et techniques suivants :

Paramètres Actuariels

	2017	2018
Croissance des salaires	2,00%	2,00%
Taux d'inflation	1,75%	1,75%
Taux d'actualisation	1,25%	1,60%
Taux de charges sociales	35%	39%

Paramètres sociaux

- Age de départ à la retraite : 65 ans.
- Un taux de rotation en fonction de l'âge a été retenu.
- Convention collective : La société 4 BD DES CAPUCINES LGE est soumise à la Convention Nationale des Hôtels-Cafés-Restaurants.
- Le départ intervient à l'initiative du salarié

Paramètres techniques

- Méthode de calcul : Prospective
- Tables de mortalité utilisées : TV/TD 2011-2013

L'ensemble de ces coûts projetés est mentionné en engagement hors bilan.

f) Chiffres d'affaires

Le chiffre d'affaires est constitué par les ventes de marchandises et de services réalisés avec les tiers dans l'exercice de l'activité professionnelle normale et courante de l'entreprise.

Le chiffre d'affaires est exprimé en hors taxes « service compris » (HTSC). Ce service qui est reversé représente 15% du chiffre d'affaires hors taxes .

g) Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi

Le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) comptabilisé dans les comptes à la clôture de l'exercice s'élève à 120 101 €.

Au compte de résultat , le CICE a été comptabilisé en diminution des charges de personnel.

h) Résultat courant et résultat exceptionnel

Le résultat courant est celui provenant des activités dans lesquelles l'entreprise est engagée dans le cadre de ses affaires ainsi que les activités annexes qu'elle assume à titre accessoire ou dans le prolongement de ses activités normales.

Le résultat exceptionnel résulte des événements ou opérations inhabituels, ou distincts de l'activité.

i) Faits marquants de l'exercice

Néant

j) Evénements postérieurs à la clôture

Travaux de réaménagement du restaurant

Le restaurant fera l'objet de travaux de réaménagement des salles du RDC et du 1^{er} étage sur le mois de mars 2019 entraînant sa fermeture

Immobilisations

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL Immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	9 013		37 950
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	7 086		15 972
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	20 667		10 010
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes	19 158		103 499
TOTAL Immobilisations corporelles :	55 923		167 431
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	572 471		
TOTAL Immobilisations financières :	572 471		

TOTAL GÉNÉRAL	628 394	167 431
----------------------	----------------	----------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui			46 963	
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			23 058	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			30 676	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes	17 058		105 599	
TOTAL immobilisations corporelles :	17 058		206 296	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			572 471	
TOTAL immobilisations financières :			572 471	
TOTAL GÉNÉRAL	17 058		778 767	

Amortissements

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui	1 014	7 868		8 882
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	918	1 972		2 890
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	1 335	5 765		7 100
Emballages récupérables et divers				
TOTAL Immobilisations corporelles :	3 267	15 605		18 872

TOTAL GÉNÉRAL	3 267	15 605		18 872
----------------------	--------------	---------------	--	---------------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	7 868		
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 972		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	5 765		
Emballages récupérables et divers			
TOTAL Immobilisations corporelles :	15 605		
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL	15 605		
----------------------	---------------	--	--

Amortissements (suite)

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
TOTAL Immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL Immobilisations corporelles :		
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
	155 314	120 000	155 314	120 000
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	155 314	120 000	155 314	120 000

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	155 314	120 000	155 314	120 000
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

N° compte	Libellé	Solde à l'ouverture 01/01/2018	Dotations	Reprises		Solde à la clôture 31/12/2018
				Provision utilisée	Provision non utilisée	
151 800	PROVISION PRUD'HOMME	155 314	120 000	87 806	67 508	120 000
Total		155 314	120 000	87 806	67 508	120 000

Les litiges prud'homaux sont provisionnés en fonction de l'analyse de la direction au cas par cas et de l'avis des avocats le cas échéant.

État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/01/18 au 31/12/18

4 BD DES CAPUCINES LGE

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres Immobilisations financières	572 471		572 471
TOTAL de l'actif immobilisé :	572 471		572 471
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	64 769	64 769	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	1 687	1 687	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	20 720	20 720	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	104 971	104 971	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	1 820 209	1 820 209	
Débiteurs divers	49 193	49 193	
TOTAL de l'actif circulant :	2 061 548	2 061 548	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	184 936	184 936	

TOTAL GÉNÉRAL	2 818 955	2 246 484	572 471
----------------------	------------------	------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 059 794	1 059 794		
Personnel et comptes rattachés	626 582	626 582		
Sécurité sociale et autres organismes	317 076	317 076		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	46 554	46 554		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	79 306	79 306		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	3 096	3 096		
Groupe et associés				
Autres dettes	184 158	184 158		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	2 316 566	2 316 566		
----------------------	------------------	------------------	--	--

Fonds Commercial

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
TOTAL					
RAPPEL : Fonds commercial					

Produits à Recevoir

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières Créances Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances Valeurs Mobilières de Placement Disponibilités	46 692
TOTAL	46 692

Charges à Payer

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 698
Dettes fiscales et sociales	581 809
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	3 789

TOTAL	802 296
-------	---------

Charges et Produits Constatés d'Avance

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	184 936	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	184 936	

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du

01/01/18

au 31/12/18

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 838	771800
REPRISE DE PROVISION	78 464	787500

TOTAL	80 302	
--------------	---------------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	83 693	671800

TOTAL	83 693	
--------------	---------------	--

Composition du Capital Social

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1000	10

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	5 123
PRESTATIONS DE SERVICES	9 062 388

TOTAL	9 067 511
-------	-----------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant
FRANCE	9 067 511

TOTAL	9 067 511
-------	-----------

Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	898 292	209 809
Résultat exceptionnel (hors participation)	(3 392)	(1 005)
Résultat comptable (hors participation)	894 900	208 804

Engagements Financiers

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	92 141
Autres engagements donnés :	

TOTAL	92 141
-------	--------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Accroissements et Allègements Dette Future d'Impôts

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Taux prévisionnel d'imposition :

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements	
Provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
Autres :	

TOTAL DES ACCROISSEMENTS

Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- pour congés payés	
- participation des salariés	131 705
Autres :	
FORFAIT SOCIAL	26 341

TOTAL DES ALLÈGEMENTS

158 046

Déficits reportables	
Moins-values à long terme	

Effectif Moyen

4 BD DES CAPUCINES LGE

Période du 01/01/18 au 31/12/18

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	4	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	62	
Ouvriers		
TOTAL	79	

Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

Période du 01/01/18 au 31/12/18

4 BD DES CAPUCINES LGE

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
BERTRAND DEVELOPPEMENT La société BERTRAND DEVELOPPEMENT est elle même consolidée au sein du périmètre BH. Siret 421 982 240 00036	SAS	16 268 682	59 RUE DE TOCQUEVILLE 75017 PARIS Siret : 538 651 274 00028

VARIATION DE LA SITUATION NETTE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

SAS 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

N° compte	Libellé	Solde à l'ouverture 01/01/2018	augmentation	réduction	Solde à la clôture 31/12/2018
101 300	Capital	10 000			10 000
104 100	Prime d'émission				
104 200	Prime de fusion				
105 000	Ecart de réévaluation				
106 100	Réserve légale		1 000		1 000
106 300	Réserves statutaires ou contractuelles				
106 410	Plus-values nettes à long terme				
106 800	Autres réserves				
110 000	Report à nouveau créditeur		263 982		263 982
119 000	Report à nouveau débiteur				
120 000	Résultat de l'exercice	264 982	554 391	264 982	554 391
145 000	Amortissements dérogatoires				
131 700	Subvention d'investissement				
Total		274 982	819 373	264 982	829 373
Distribution de dividendes de l'exercice					

Détail des Transferts de Charges

Période du 01/01/18 au 31/12/18

4 BD DES CAPUCINES LGE

NATURE	Montant
REMBOURSEMENT FORMATION CONTINUE	194
REFACTURATION HUILES USAGEES	337
TOTAL	532

S.A.S 4 BOULEVARD DES CAPUCINES LGE

ANNEXE ELEMENT 37

Notre société est fiscalement intégrée depuis le 1^{er} janvier 2018, avec comme société tête de groupe la société Bertrand Développement SAS .

La société comptabilise en ses livres la charge d'IS dont elle est redevable, comme en l'absence d'intégration fiscale.